



Objet : Publication sur le site web de la Commission de la CEMAC des projets de concentration notifiés à la Commission.

La présente publication est faite, conformément aux dispositions du Règlement n° 06/19 UEAC-639-CM-33 du 07 avril 2019, relatif à la concurrence et de ses textes subséquents, en particulier l'article 56 nouveau, du Règlement n° 000140 du 16 mars 2023, modifiant et complétant certaines dispositions du Règlement N°000350 du 25 septembre 2020 relatif à la procédure pour l'application des règles de la concurrence.

Les personnes et les entreprises intéressées disposent d'un délai de quatorze (14) jours, à compter de la date de la présente publication sur le site web de la Commission de la CEMAC, pour faire valoir auprès de la Commission de la CEMAC, leurs observations écrites sur les projets de concentration décrits ci-dessous.

1- PROJET D'ACQUISITION DU CONTRÔLE EXCLUSIF DE LA SOCIÉTÉ ASSALA ENERGY HOLDINGS LTD PAR MAUREL & PROM

Le projet d'acquisition susvisé a été notifié au siège provisoire de la Commission de la CEMAC à Malabo en Guinée Equatoriale CEMAC le 18 août 2023.

L'opération objet de la présente notification consiste en l'acquisition par le groupe Maurel & Prom, du contrôle exclusif de la société Assala Energy Holdings Ltd.

Maurel & Prom a pour société faitière, Établissements Maurel & Prom S.A., société anonyme à conseil d'administration, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris et dont le siège social est sis à 51 rue d'Anjou 75008, à Paris, France.

L'acquéreur, Maurel & Prom est contrôlé exclusivement depuis 2017 par PT Pertamina Internasional Eksplorasi Dan Prodkison, filiale de PT Pertamina.

La Cible est la société Assala Energy Holdings Ltd., actuellement détenue par la société Assala Energy Investments Ltd., entreprise d'exploration et de production pétrolière.

Au sein de la Cible, les entités opérationnelles sont :

- Assala Upstream Gabon, détenue par Assala Gabon Holdings. Assala Upstream Gabon détient une participation dans chacun des actifs de la Cible et a pour activité l'exploration, l'exploitation et la production du pétrole onshore au Gabon.
- Assala Gabon, détenue par Assala Gabon Holdings Limited et par l'État du Gabon, détient une participation aux côtés d'Assala Upstream dans les actifs de la Cible.

Au sein du Marché Commun de la CEMAC, Maurel & Prom et la Cible sont actifs au Gabon.

2- PROJET D'ACQUISITION DU CONTRÔLE EXCLUSIF DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE TCHAD PAR CORIS AFRICA S.A

Le projet d'acquisition susvisé a été notifié au siège provisoire de la Commission de la CEMAC à Malabo en Guinée Equatoriale le 18 septembre 2023.

L'opération objet de la présente notification consiste en la prise de contrôle exclusif de Société Générale Tchad par Coris Africa S.A.

Coris Africa SA appartient au Groupe Coris, un groupe international actif dans le secteur de la banque et de la mésofinance.

Coris Africa est une société anonyme avec Conseil d'Administration de droit ivoirien inscrite au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) le 22 juin 2023.

La Cible, société anonyme de droit tchadien créée en 1953, est une Banque active uniquement au Tchad. La Cible est une banque de détail active au Tchad sur les marchés des services bancaires pour les particuliers, les professionnels et les entreprises du secteur public et privé.

La Cible est une filiale détenue par la Société Générale - société anonyme de droit français dont le siège social est situé 29 boulevard Haussmann, 75009 Paris, France, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris et par la Société Générale Cameroun – société anonyme de droit camerounais, dont le siège social est situé Douala-Bonanjo, 78, rue Joss, BP 4042, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier.

Le groupe Société Générale, dont la société mère ultime est Société Générale S.A, est un groupe de services financiers actif en France et dans le monde. Société Générale S.A est un établissement de crédit de droit français dont le siège social est situé au 29 boulevard Haussmann, 75009 Paris, France et qui est inscrit au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris.

3- PROJET D'ACQUISITION DU CONTRÔLE EXCLUSIF PAR PERENCO CONGO S.A DE DIVERS ACTIFS PÉTROLIERS AUPRÈS DE ENI CONGO S.A

Le projet d'acquisition susvisé a été notifié au siège provisoire de la Commission de la CEMAC à Malabo en Guinée Equatoriale CEMAC le 28 septembre 2023.

L'entreprise acquéreuse, le groupe Perenco est active dans le secteur du pétrole et du gaz (prospection de pétrole brut et de gaz, activités de production et de vente en gros de ces produits, activités de transport de pétrole brut et de gaz naturel par oléoducs onshore et offshore, exploitation de terminaux pétroliers pour assurer les opérations de stockage et de chargement desdits produits).

L'opération notifiée consiste en l'acquisition du contrôle de six actifs pétroliers situés en République du Congo par Perenco Congo S.A., une société anonyme du groupe Perenco, auprès de la société Eni Congo S.A.U, une société anonyme unipersonnelle du groupe Eni.

L'Opération a été formalisée dans un contrat de cession d'intérêts dans divers actifs relatifs à des blocs pétroliers situés en République du Congo signé le 27 juin 2023. Ces actifs pétroliers sont :

- l'actif Awa Paloukou ;
- l'actif Djambala II ;
- l'actif Foukanda II ;
- l'actif Ikalou ;
- l'actif Likouala ;
- l'actif Mwafi II.

Le Vendeur est la société Eni Congo S.A.U., société anonyme unipersonnelle, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire au Congo.



Le Commissaire,

MBOGO Ngabo Seli